

## Comité de programmation LEADER du 24 septembre 2020

### Relevé de décisions

#### ONT PARTICIPE AU COMITE DE PROGRAMMATION :

##### Sphère privée

Bernard ILLY, titulaire, Agriculture ;

Nicolas LAUGIER, titulaire, Commerces ;

Michel SARLIN, titulaire, Personnes ressources

Christian PRUNSTER, titulaire, Associations

Christian GODART, titulaire, Démocratie Participative

Claude GUILLEMIN, titulaire, Formation

Jean-Claude GAST, titulaire, Culture et jeunesse

##### Sphère publique

Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Marc DUPRAT, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Pierre LAGARDE, titulaire, Chambre de Commerce et d'Industrie ;

Pierre BRISSON, titulaire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;

René LAURANS, titulaire, Chambre d'Agriculture ;

##### Excusés :

*Comité de programmation :* Michel PHILIPPO, Maurice CHAUTANT, Jean-Noël PASERO, Jean-Pierre TEMPLIER, Maurice BRUN, Philippe ANTOINE, Catherine LANTEAUME, Marie-Odile PUCHELLE, Laure VANOORENBERGHE, Marc BRETTON, Anicq LECOCQ, Etienne LEFEVRE, Cédric LE MAT, Sylvain TURINA

*Partenaires :* Daniel SPAGNOU (CCSB), Chantal EYMEOD (Région SUD), Sébastien NINON (Région SUD), Anne-Marie ARNAUD (CD 04), Laurence BERMOND (CCSB)

##### Techniciens présents :

Thibaut ELAPHOS, gestionnaire, GAL Sisteronais-Buëch ;

Olivier JOURDAN, chef de projet, GAL Sisteronais-Buëch ;

**12 présents / 12 votants [7 sphère privée / 5 sphère publique]**

**Soit 57,14 % de présents votants dont 58,33 % de privés → double quorum atteint**

#### ORDRE DU JOUR :

- Validation de la nouvelle composition du comité de programmation

- Election du président du GAL
- Programmation de l'animation 2020
- Programmation du dossier ayant sollicité un soutien préparatoire
- Programmation des dossiers passés en opportunité en novembre 2019
- Etude des demandes d'avenant présentés par les porteurs de projets
- Examen en opportunité des projets de la fiche-action 1
- Questions diverses

## VALIDATION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Suite aux élections municipales et intercommunales, les structures publiques membre du comité de programmation ont renouvelé leurs représentants de la manière suivante (les chambres consulaires conservant leurs représentants) :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>CC du Sisteronais-Buëch</b>	Philippe MAGNUS	Arlette CLAVEL MAYER
<b>CC du Sisteronais-Buëch</b>	Jean-Marc DUPRAT	Jérôme FRANCOU
<b>CC du Sisteronais-Buëch</b>	Jean-Pierre TEMPLIER	Maurice BRUN
<b>CC Jabron Lure Vançon Durance</b>	Jean-Noël PASERO	Alain COSTE
<b>CC du Buëch - Dévoluy</b>	Maurice CHAUTANT	<i>En attente de désignation</i>
<b>PNR des Baronnie Provençales</b>	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
<b>PNR des Baronnie Provençales</b>	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
<b>Chambres d'Agriculture</b>	René LAURANS	Françoise GARCIN
<b>Chambres des Métiers et de l'Artisanat</b>	Pierre BRISSON	Eric KATWEDEL
<b>Chambres de Commerce et d'Industrie</b>	Pierre LAGARDE	Benjamin POINCELET

Le collège privé voit aussi quelques modifications. Amélie SCARAFAGGIO, titulaire du siège « Associations », Didier VO DHIN, titulaire du siège « Artisanat », Tristan KLEIN suppléant du siège « Emploi et Economie Sociale et Solidaire » et Mathieu BARNIAUDY, suppléant du siège « Tourisme et Activités de pleine nature » ont démissionné.

Dominique TRUC, titulaire du siège « Agriculture » étant devenu vice-président de la communauté de communes Buëch-Devoluy ne peut rester membre du collège privé.

Le Conseil de Développement du Pays Sisteronais-Buëch n'existant plus, la catégorie « Conseil de Développement » n'a pas vocation à continuer d'exister. Ainsi, il est proposé de transformer la catégorie « Conseil de développement » en « Démocratie participative », tout en conservant ses représentants.

Il est proposé d'intégrer de nouveaux membres dans le collège privé du comité de programmation de la manière suivante :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>Tourisme et loisirs de pleine nature</b>	Catherine LANTEAUME	<i>En attente de désignation</i>
<b>Agriculture</b>	Bernard ILLY	<i>En attente de désignation</i>
<b>Commerce</b>	Nicolas LAUGIER	Christian BRETON
<b>Personnes Ressources</b>	Michel SARLIN	Michel AILLAUD
<b>Entrepreneurs et indépendants</b>	Marie-Odile PUCHELLE	Laure VANOORENBERGHE

<b>Artisanat</b>	Cédric LE MAT	Sylvain TURINA
<b>Associations</b>	Christian PRUNSTER	Etienne LEFEVRE
<b>Emploi et Economie Sociale</b>	Philippe ANTOINE	<i>En attente de désignation</i>
<b>Démocratie participative</b>	Christian GODART	Anicq LECOCQ
<b>Formation</b>	Claude GUILLEMIN	Michel PHILIPPO
<b>Culture et jeunesse</b>	Jean-Claude GAST	Marc BRETTON

#### Approbation de la composition du comité de programmation

<i>Nombre de votants</i>	12
<i>Votes pour</i>	12
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la nouvelle composition du comité de programmation.

## **2. ELECTION DU PRESIDENT DU GAL**

*Le règlement intérieur du GAL stipule que « le président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, structure porteuse du Groupe d'Action Locale, est responsable du portage juridique, administratif et financier du Groupe d'Action Locale. Il est autorisé par son organe délibérant à signer les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au Groupe d'Action Locale. Il peut déléguer sa signature au président du Groupe d'Action Locale pour tout ou partie de ces actes. Le comité de programmation désigne le Président du GAL sur proposition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch. »*

*Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sisteronais-Buëch propose l'élection de Philippe MAGNUS, Vice-président de la CCSB en charge du suivi du SCoT, du programme LEADER et des politiques contractuelles de programmation financière en cours pour être Président du GAL.*

Election de M. Philippe MAGNUS en tant que Président du GAL :

<i>Nombre de votants</i>	12
<i>Votes pour</i>	11
<i>Votes contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	1

Le comité de programmation approuve l'élection de Monsieur Philippe MAGNUS en tant que Président du GAL.

## **3. PROGRAMMATION DE L'ANIMATION 2020**

*Voici le budget relatif à l'animation et à la gestion du GAL Sisteronais-Buech proposé pour l'année 2020.*

<b>Programmation du dossier RPAC</b>	
Assiette retenue éligible	98 765,97 €
Taux d'intervention	100 %

Montant de l'aide	98 765,97 €
Montant d'autofinancement	0 €

Répartition de l'aide		
Région	40 %	39 506,38 €
FEADER	60 %	59 259,57 €

#### Programmation de l'animation 2020 du GAL Sisteronais-Buëch

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

Nombre de votants	12
Votes pour	12
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation de l'animation 2020 du GAL Sisteronais-Buëch et engage le FEADER à hauteur de 59 259,57 €.

#### **4. PROGRAMMATION DU DOSSIER RPAC190319GA2350001**

Le 26 septembre 2019, la MJC de Laragne-Montéglin a déposé une demande de soutien préparatoire à la coopération pour le projet Pole Alpin Son et Image Créer Répéter Enregistrer Diffuser Ecrire.

Programmation du projet RPAC190319GA2350001	
Note obtenue	15/20
Localisation	Laragne-Montéglin
Assiette retenue éligible	6 918,45 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	6 000 €
Montant d'autofinancement	918,45 €

Répartition de l'aide		
Région	40 %	2 400 €
FEADER	60 %	3 600 €

#### Programmation du dossier RPAC190319GA2350001

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

M. Jean-Marc DUPRAT ne participe pas au vote pour cause de conflit d'intérêt.

Nombre de votants	11
Votes pour	11
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190319GA2350001 « Pole Alpin Son et Image Créer Répéter Enregistrer Diffuser Ecrire »

## 5. PROGRAMMATION DES DOSSIERS DE L'AAP 2019-AAP7-TO6

1. Matériaux locaux : Valorisation de ressources territoriales comme matériaux de construction auprès du grand public et des professionnels du bâtiment – Association Liens Enseignement Sens Autonomie

<b>Programmation du projet RPAC190320GA2350002</b>	
Note obtenue	30/40 dont 15 points dans la catégorie « Qualité du projet »
Localisation	Sisteronais-Buëch
Assiette retenue éligible	34 406,33 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	30 965,67 €
Montant d'autofinancement	3 440,66 €

<b>Répartition de l'aide</b>		
Région	40 %	12 386,27 €
FEADER	60 %	18 549,40 €

### Programmation du dossier RPAC190320GA2350002

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

Nombre de votants	12
Votes pour	12
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190320GA2350002 « Matériaux locaux : Valorisation de ressources territoriales comme matériaux de construction auprès du grand public et des professionnels du bâtiment »

2. Coopération pour la production et la valorisation de la pomme et de la poire bio des Alpes – Chambre d'Agriculture des hautes Alpes

<b>Programmation du projet RPAC190320GA2350001</b>	
Note obtenue	25/40 dont 12 points dans la catégorie « Qualité du projet »
Localisation	Sisteronais-Buëch
Assiette retenue éligible	44 595,15 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	40 135,62 €
Montant d'autofinancement	4 459,53 €

<b>Répartition de l'aide</b>		
Région	40 %	16 054,25 €
FEADER	60 %	24 081,37 €

### Programmation du dossier RPAC190320GA2350001

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

M. René LAURANS ne participe pas au vote pour cause de conflit d'intérêt.

Nombre de votants	11
Votes pour	11

Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190320GA2350001 « Coopération pour la production et la valorisation de la pomme et de la poire bio des Alpes »

### 3. Les Transhumances artistiques – Association Serres Lez'Arts

<b>Programmation du projet RPAC190319GA2350002</b>	
Note obtenue	24/40 dont 14 points dans la catégorie « Qualité du projet »
Localisation	Sisteronais-Buëch
Assiette retenue éligible	78 831,98 €
Taux d'intervention	80 %
Montant de l'aide	63 065,57 €
Montant d'autofinancement	15 766,41 €

<b>Répartition de l'aide</b>		
Région	40 %	25 226,23 €
FEADER	60 %	37 839,34 €

#### Programmation du dossier RPAC190319GA2350002

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

M. Christian PRUNSTER ne participe pas au vote pour cause de conflits d'intérêt.

Nombre de votants	11
Votes pour	11
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190319GA2350003 « Coopération pour la production et la valorisation de la pomme et de la poire bio des Alpes » .

### 4. Coopération pour la production et la valorisation de la pomme et de la poire bio des Alpes – Association des compagnons du fruit bio des Alpes

<b>Programmation du projet RPAC190319GA2350003</b>	
Note obtenue	23/40 dont 12 points dans la catégorie « Qualité du projet »
Localisation	Sisteronais-Buëch
Assiette retenue éligible	44 154,00 €
Taux d'intervention	90 %
Montant de l'aide	39 738,60 €
Montant d'autofinancement	4 415,40 €

<b>Répartition de l'aide</b>		
Région	40 %	15 895,44 €
FEADER	60 %	23 843,40 €

#### Programmation du dossier RPAC190319GA2350003

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

M. René LAURANS ne participe pas au vote pour cause de conflit d'intérêt.

Nombre de votants	11
Votes pour	11
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'unanimité la programmation du dossier RPAC190319GA2350003 « Coopération pour la production et la valorisation de la pomme et de la poire bio des Alpes ».

## 6. EXAMEN EN OPPORTUNITE DES PROJETS DE L'AAP 235-2020-AAP8-TO1 (FICHE-ACTION 1)

### 1<sup>e</sup> projet présenté – 235-2020-AAP8-TO1-01

Nom de l'opérateur	Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes Alpes
Nom du projet	Optimisation de la reprise d'entreprise par la préparation des cédants.
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	2 (M. Pierre BRISSON et M. Pierre LAGARDE)
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	10 votants (7 privés / 3 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	1
Avis d'opportunité	Avis favorables : 10 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

### 2<sup>e</sup> projet présenté – 235-2020-AAP8-TO1-02

Nom de l'opérateur	Office de Tourisme Intercommunal Sisteron Buëch
Nom du projet	Etude de stratégie touristique de la destination Sisteron Buëch
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	M. Nicolas LAUGIER
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	11 votants (6 privé / 5 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	1

Avis d'opportunité	Avis favorables : 10 Avis défavorables : 1 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b><u>avis d'opportunité favorable.</u></b>
--------------------	---

### 3<sup>e</sup> projet présenté – 235-2019-AAP7-TO6-03

Nom de l'opérateur	SEM de Sisteron
Nom du projet	Sisteron Recrute
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	3 (M. Nicolas LAUGIER, M. Pierre LAGARDE et M. Jean-Marc DUPRAT)
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	9 votants (6 privé / 3 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	1
Avis d'opportunité	Avis favorables : 9 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b><u>avis d'opportunité favorable.</u></b>

## 6. QUESTIONS DIVERSES

L'équipe technique a proposé aux membres du GAL de rendre les Sociétés Publiques Locales éligibles aux fiches-actions auxquelles sont éligibles les Sociétés d'Economie Mixte.

Les membres du GAL ont été d'accord de manière unanime à ce que l'équipe technique étudie la faisabilité d'une telle éligibilité, notamment en récoltant l'accord de l'ASP et de l'Autorité de Gestion.

Un vote ultérieur sera organisé pour modifier les bénéficiaires éligibles aux fiches-actions lorsque ces éléments auront été porté à connaissance des membres du GAL.

A Sisteron, le 15/10/2020

**Philippe MAGNUS**  
Président du GAL Sisteronais Buech